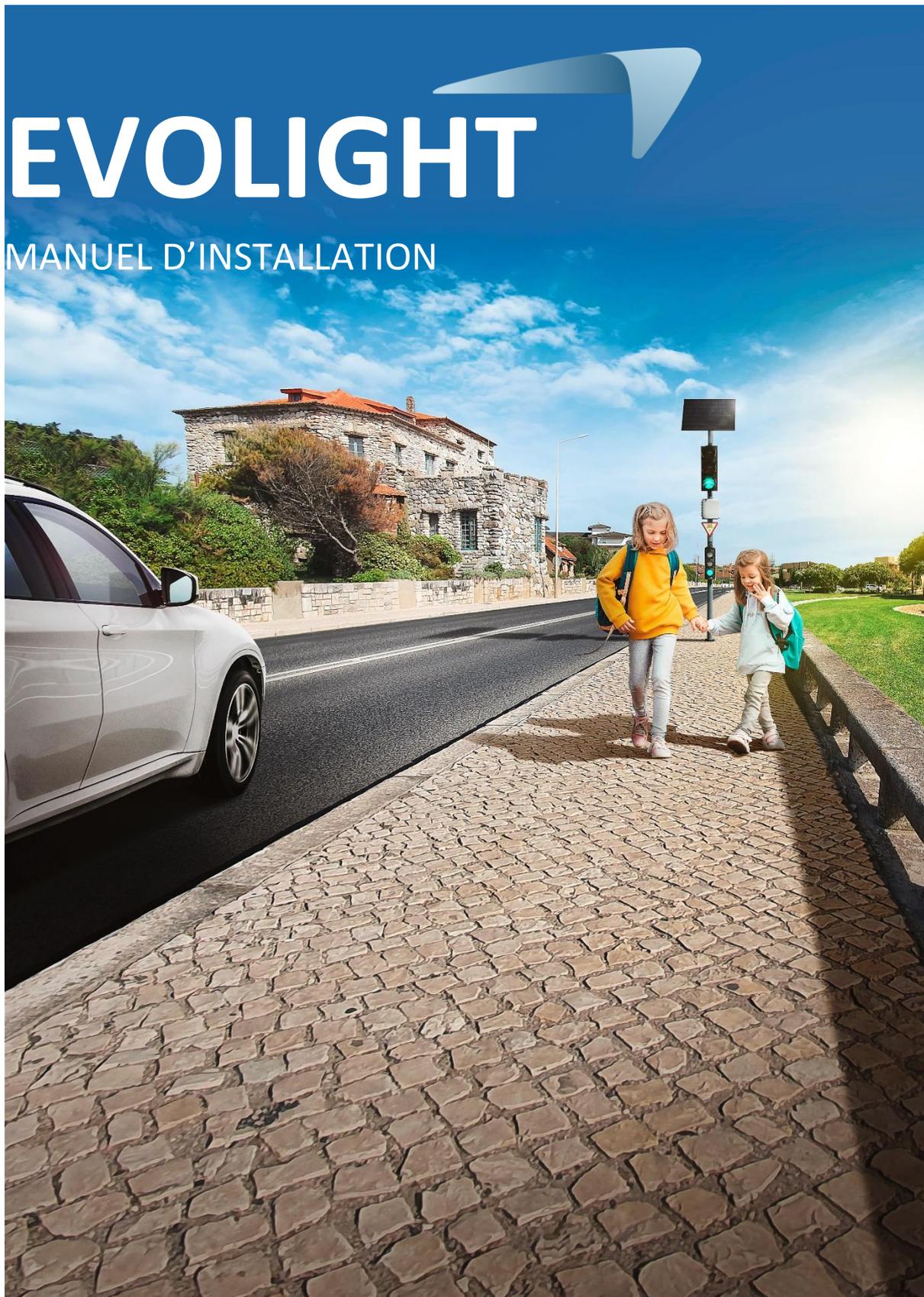


EVOLIGHT

MANUEL D'INSTALLATION



ÉlanCité 

www.elancite.fr

Référence document : MI-0011-F_EVOLIGHT_SOLAIRE
Date MAJ : 21/03/2024

Page 1 sur 37

Ce document est la propriété d'ELANCITE. Ne peut être transféré à un tiers sans autorisation préalable.

1.	PRÉSENTATION	3
2.	RÉGLEMENTATION.....	4
2.1	OU INSTALLER LE FEU RECOMPENSE ?	4
2.1.1	<i>Uniquement en agglomération.....</i>	4
2.1.2	<i>Un seul sens de circulation.....</i>	5
2.1.3	<i>Uniquement en section courante.....</i>	5
2.2	MISE EN PLACE DU PANNEAU SOLAIRE.....	6
2.2.1	<i>Orientation et positionnement.....</i>	6
2.2.2	<i>Inclinaison</i>	6
2.3	EXEMPLES D'IMPLANTATION	6
3.	CONTENU DES COLIS.....	8
3.1	EVOLIGHT SOLAIRE (8 COLIS).....	8
3.2	PACK SIGNALISATION EVOLIGHT	11
4.	DESCRIPTION DE L'APPAREIL.....	12
4.1	EVOLIGHT SOLAIRE.....	12
5.	INSTALLATION.....	13
5.1	MATERIEL NECESSAIRE	13
5.2	MASSIF BETON.....	13
5.3	PRECABLAGE DU FEU ( )	14
5.3.1	<i>Étape 1 : Pré Installation du boîtier de contrôle.....</i>	14
5.3.2	<i>Étape 2 : Précâblage du caisson batterie</i>	15
5.3.3	<i>Étape 3 : Précâblage du Panneau solaire.....</i>	16
5.3.4	<i>Étape 4 : Installation du feu principal</i>	17
5.3.5	<i>Étape 5 : installations du feu répéteur.....</i>	18
5.3.6	<i>Étape 6 : Mise en place définitive du boîtier de contrôle</i>	19
5.3.7	<i>Sécurisation du boîtier de contrôle (option).....</i>	19
5.4	MISE EN PLACE DU FEU MODELE SOLAIRE (  )	20
5.5	MISE EN PLACE DU PANNEAU SOLAIRE (  )	21
5.6	INSTALLATION DU CAISSON BATTERIE ( )	22
5.6.1	<i>Mise en place du caisson.....</i>	22
5.6.2	<i>Installation des batteries ( ).....</i>	24
5.7	RENDU FINAL DE L'INSTALLATION	25
6.	MISE EN ROUTE	26
6.1	TELECHARGEMENT DE L'APPLICATION EVOLIGHT	26
6.2	PREMIER DEMARRAGE	26
7.	ENTRETIEN DE L'APPAREIL	31
8.	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	32
9.	MANUELS UTILISATEURS.....	34
9.1	MANUELS.....	34
10.	SERVICE APRÈS-VENTE	34
10.1	TERMES ET CONDITIONS	35
10.1.1	<i>Exclusions de garantie.....</i>	35
10.2	PANNE PENDANT LA PERIODE DE GARANTIE	35
10.2.1	<i>Définition.....</i>	35
10.2.2	<i>Marche à suivre.....</i>	35
10.2.3	<i>Délai moyen de réparation (indicatif).....</i>	36

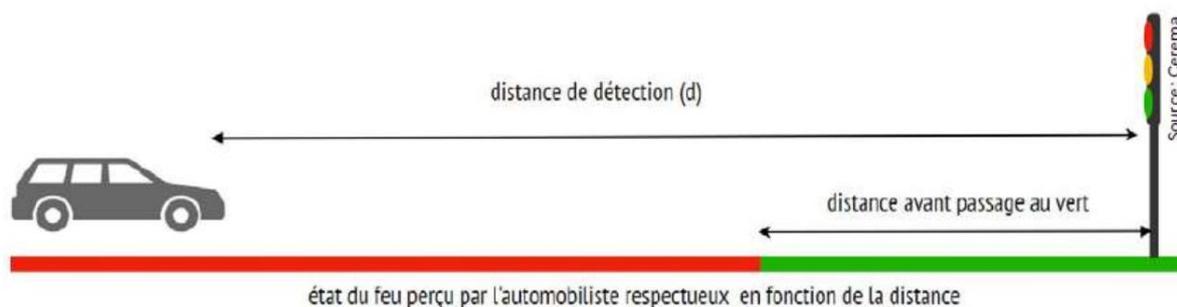
10.3	APPAREIL EN PANNE HORS GARANTIE CONSTRUCTEUR	36
10.3.1	Définition.....	36
10.3.2	Marche à suivre.....	36
10.3.3	Souscription à l'extension de garantie	36
10.4	CONDITIONS DE TRANSPORT RETOUR SAV	36
10.4.1	Définition.....	36
10.5	PIECES DETACHEES	37
10.6	MAINTENANCE PAR UNE ENTREPRISE TIERS	37
10.7	NORMES.....	37

1. PRÉSENTATION

Dans les zones urbaines et les traversées de village les vitesses excessives sont fréquentes et sources d'insécurité. Le principe de fonctionnement du feu récompense, est simple :

Le feu est **rouge** au repos et si un usager arrive à la **vitesse réglementaire** le feu passe au **vert** après un délai fixe.

Ce fonctionnement permet aux usagers qui respectent la vitesse d'avoir le feu au vert tandis que ceux qui roulent trop vite seront contraints de ralentir.



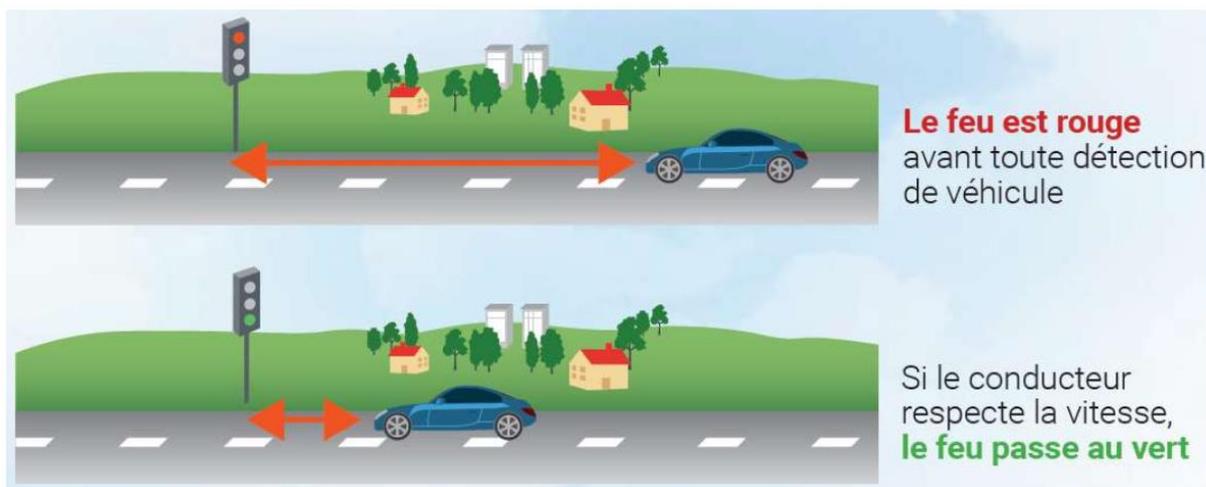
État du feu en fonction de la distance

Un feu récompense est soumis à certaines contraintes techniques précisées dans le décret du 9 avril 2021 : « La durée minimale du vert est de six secondes, la durée du jaune est de trois secondes. Il n'y a pas de rouge de dégagement ».

Rappel de fonctionnement :

- La durée du **Vert** est supérieure ou égale à 6 secondes
- La durée du **Jaune** est de 3 secondes
- La durée minimale du **Rouge** est de 1 seconde

Le Feu Evolight possède un cycle de sécurité permettant un passage du feu au vert toutes les 60 secondes lorsqu'aucun véhicule n'a été détecté. Cela dans le but de ne pas bloquer un véhicule qui n'aurait pas été détecté par l'antenne.



2. RÉGLEMENTATION

À la suite de l'arrêté du 9 avril 2021 modifiant l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et plus précisément son article 7, la réglementation a changé et autorise dorénavant l'installation de feux récompense.

L'installation doit impérativement se conformer aux règles rappelées ci-dessous :

S'agissant d'un usage pédagogique pour ce feu récompense, l'équipement devra être installé selon les conditions décrites plus bas. Il ne peut en aucun cas être utilisé sur un carrefour, une intersection, à proximité de passage piéton ou hors agglomération ou dans une quelconque circonstance cumulant 2, 3 ou 4 de ces différentes conditions.

Le feu EVOLIGHT étant limité aux cas d'usage et strictement réservé à des installations conformes aux circonstances décrites ci-dessus, la norme relative aux contrôleurs de carrefours à feux (EN 12675) n'est pas applicable en l'état. En effet, certains éléments, les tests de carrefour, notamment, étant bien évidemment non réalisables.

La matérialisation d'une ligne d'effet au feu n'est pas obligatoire, mais nous recommandons fortement son utilisation. En effet la présence de marquage maximise l'impact du feu sur les conducteurs.

2.1 Ou installer le feu récompense ?

2.1.1 Uniquement en agglomération

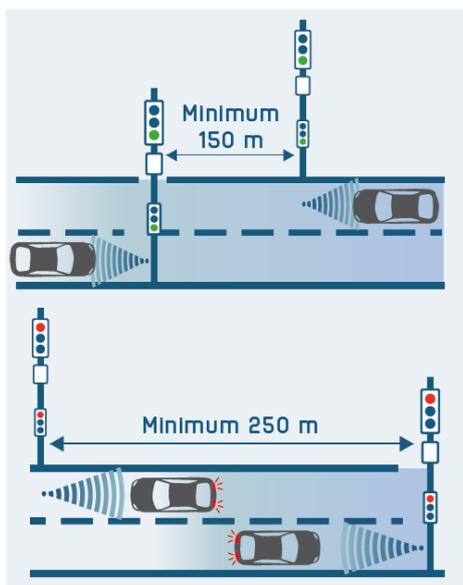
Tout d'abord, la réglementation impose que le feu vert récompense soit installé en agglomération. Il est strictement interdit de le positionner en dehors des communes pour les raisons suivantes :

- Hors agglomération, la vitesse autorisée est supérieure à celle compatible avec les exigences de freinages liées au feu ;
- Le panneau d'entrée d'agglomération comporte l'obligation implicite de respecter le 50 km/h sauf mention explicite contraire ;

Obligatoirement installé en agglomération, dans une zone où la vitesse réglementaire est inférieure ou égale à 50 km/h, le feu récompense prend tout son sens sur un axe fréquenté où des excès de vitesse ont été constatés. Son passage au vert ne se faisant que lorsque la vitesse de l'usager est réglementaire, ce dernier sera forcé de s'adapter ou de s'arrêter le cas échéant.

Comme le précise le CEREMA dans sa note sur le feu récompense, « c'est un outil pédagogique qui permet d'apaiser la vitesse. Il donne de bons résultats s'il est implanté dans un contexte adapté, s'il est bien réglé et correctement entretenu ».

2.1.2 Un seul sens de circulation

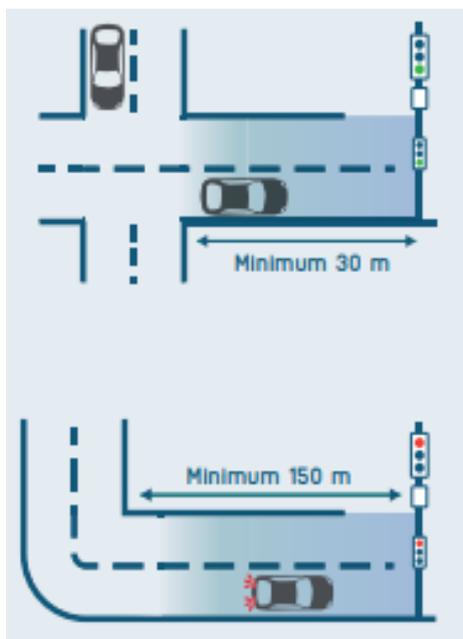


Pour les rues à double sens, simplement un seul des sens de circulation doit être équipé du dispositif.

Si vous avez l'intention d'installer un EvoLight sur la seconde voie de circulation, veuillez observer les espacements suivants :

- 150 mètres si les zones de détections de vos feux sont dos à dos, afin d'éviter qu'ils ne soient perçus comme des feux régulant une traversée piétonne ou comme un dispositif régulant un carrefour.
- 250 mètres si les zones de détections de vos feux sont face à face, afin de prévenir tout risque d'interférences entre les deux dispositifs.

2.1.3 Uniquement en section courante



Le conducteur ne doit pas être perturbé par des facteurs extérieurs en approche et en sortie du dispositif. Entre la détection amont et jusqu'à 30 m après le feu, il ne doit pas y avoir :

- D'intersection.
- De passage piéton.
- De signalisation additionnelle.

De plus, pour un fonctionnement optimal il est important de respecter rigoureusement les points suivants :

- Un champ de vision dégagé d'au moins 150 m devant le dispositif (ligne droite). Cette zone doit être dépourvue d'objets tels que :
 - Des arbres
 - Des poteaux
 - Des véhicules stationnés.
 - Des places de parking

- L'EVOLIGHT doit être éloigné de plus de 65 mètres des panneaux routiers.

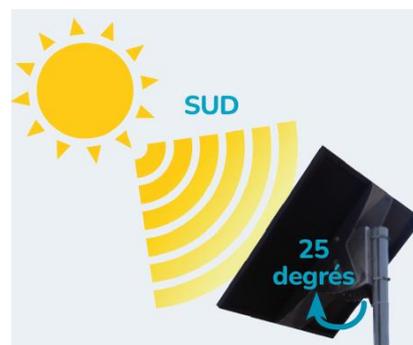
Dans le cas contraire, ces éléments pourraient perturber la détection des véhicules.

Ne pas installer l'EVOLIGHT au détriment de la visibilité de la signalisation déjà en place

2.2 Mise en place du panneau solaire

2.2.1 Orientation et positionnement

- Le panneau solaire doit être orienté plein Sud.
- Il doit être positionné de manière à être dégagé en tout temps (ombre, végétations, bâtiments, ...)



2.2.2 Inclinaison

Le panneau solaire doit être incliné à 25 degrés, soit le premier trou présent sur le kit de fixation pour une recharge optimale tout au long de l'année.

2.3 Exemples d'implantation



Dans ce cas, l'installation n'est pas conforme, car la distance entre l'Evolight et le passage piétons serait inférieure à 30 mètres.



Dans ce cas, l'installation n'est pas conforme, car l'Evolight ne peut être implanté qu'en agglomération et sur une zone de vitesse n'excédant pas 50 km/h.



Dans ce cas, l'installation n'est pas conforme. En effet, pour assurer une autonomie en alimentation solaire, le panneau solaire de l'Evolight doit être positionné de manière à être dégagé en tout temps, sans être affecté par l'ombre, la végétation, les bâtiments, etc.



Dans ce cas, l'installation est conforme aux préconisations



3. CONTENU DES COLIS

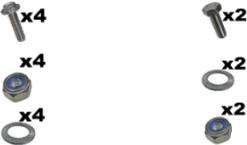
Dès la livraison, vérifier la correspondance du contenu des cartons avec le bon de livraison. Il est impératif de nous signaler toute erreur ou tout dommage lié au transport sous 2 jours ouvrés.

3.1 EVOLIGHT Solaire (8 COLIS)

Feu Principal	Feu principal tricolore LED avec des optiques de diamètre 200mm	
	Casquette de feu	 X3
	Visserie	 X4  X4

Feu Répéteur	Feu répéteur tricolore LED avec des optiques de diamètre 100mm	
	Visserie	  X2  X2

Boitier de contrôle	Boitier de contrôle	
	Visserie	  X4  X2  X2  X4  X4 
	Aiguille passe câble	
	Câbles de pontage batterie	
	Câble de liaison batterie	
	Fusibles	 X2

Batterie x 2	Batterie Plomb, 12V 80Ah	
Caisson batterie	Caisson et porte	
	Visserie	
Fixation panneau solaire	Fixation panneau solaire	
	Fixation mât	
	Visserie	
Panneau solaire	Panneau solaire de 215W	
Kit d'ancrage	4 tiges d'ancrage 8 rondelles 12 écrous	
Mât	Mât prépercé de hauteur 4m	

3.2 PACK SIGNALISATION EVOLIGHT

Pack de signalisation	Panneau A17 700mm de Classe 1	
	Panonceau personnalisé 700x350mm de Classe 1	
	Panonceau autorisation pour cycle M12f (300mm) avec autorisation d'aller tout droit	
	Paires de brides rectangulaires pour mât 80x40 mm	
	Bride circulaire pour mât rond 100 mm avec collier de serrage	
	Mât rectangulaire 80x40 mm de hauteur 4.00m avec son fourreau	

4. DESCRIPTION DE L'APPAREIL



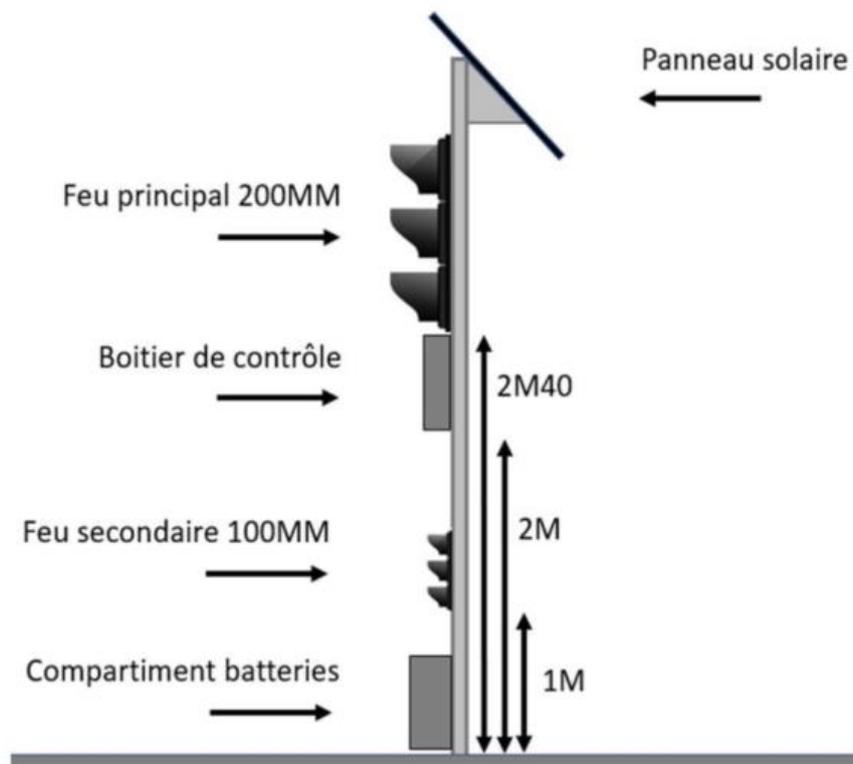
4.1 EVOLIGHT Solaire

L'EVOLIGHT solaire est constitué comme suit :

- Un feu principal à LED avec optique réglementaire R22v (avec feu vert en partie basse), il est visible à plus de 200m.
- Un boîtier de contrôle contenant une antenne Doppler permettant la détection des véhicules ainsi qu'un module Bluetooth pour la connectivité avec le feu.
- Un feu secondaire à LED appelé aussi répéteur permet une meilleure visibilité du feu. Le répéteur est aussi un plus pour les usagers arrêtés à hauteur du feu.

Dans sa version solaire, EVOLIGHT est composé, en plus, d'un panneau solaire monocristallin de 215 Watts et de 2 batteries au plomb de 12 V 80 Ah.

Les 2 batteries sont situées dans un compartiment dédié, sécurisé et situé au pied du mât.



5. INSTALLATION



Avant la mise en service de votre feu récompense :

- Penser à consulter et respecter la réglementation en vigueur concernant le travail en hauteur, et s'assurer de toujours opérer en sécurité pour vous et les autres.
- Respecter également la réglementation sur la signalisation de chantier applicable aux interventions en bordure de voirie.
- Les opérations sur matériel électrique sous tension sont soumises à des habilitations. Pensez à consulter et respecter la réglementation en vigueur.
- Le feu n'est pas un équipement mobile. Une fois installé, il ne peut être déplacé.

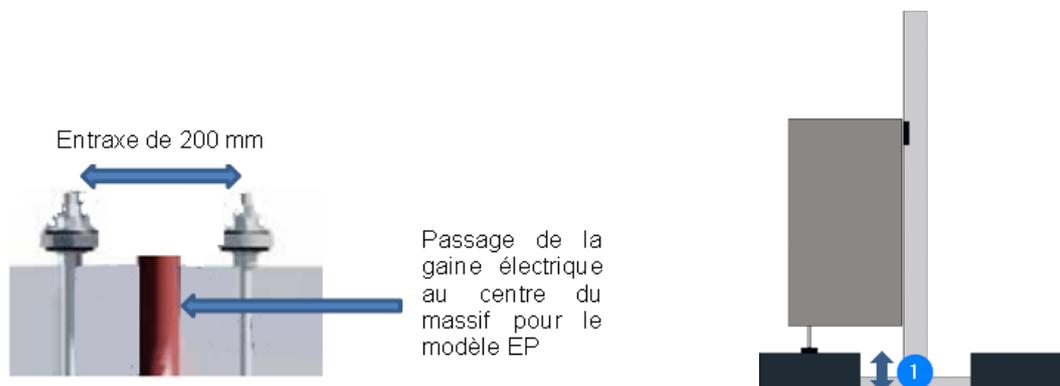
Le pictogramme  vous indique le nombre de personnes nécessaires à la réalisation de cette étape.

5.1 Matériel nécessaire

Nacelle pour le montage et fixation du panneau solaire
Escabeau sécurisé de type PIR
Tournevis à embouts
Clés à douille
Douille de 17mm et 24 mm
Douille ou clé 6 pans de 5 et 3 mm
Clé plate de 17mm et 24 mm
Un Mètre

5.2 Massif béton

Caractéristique du Massif béton	$0.6 \times 0.6 \times 0.650 = 0.234 \text{ m}^3$ (l x L x H, en mètre)
Informations complémentaires	Laisser les tiges d'ancrage dépasser de 100mm du massif. La surface de recouvrement de l'embase par l'enrobé doit être au minimum de 125mm et au maximum de 150mm (Repère « 1 ») afin de pouvoir soutenir le caisson batterie

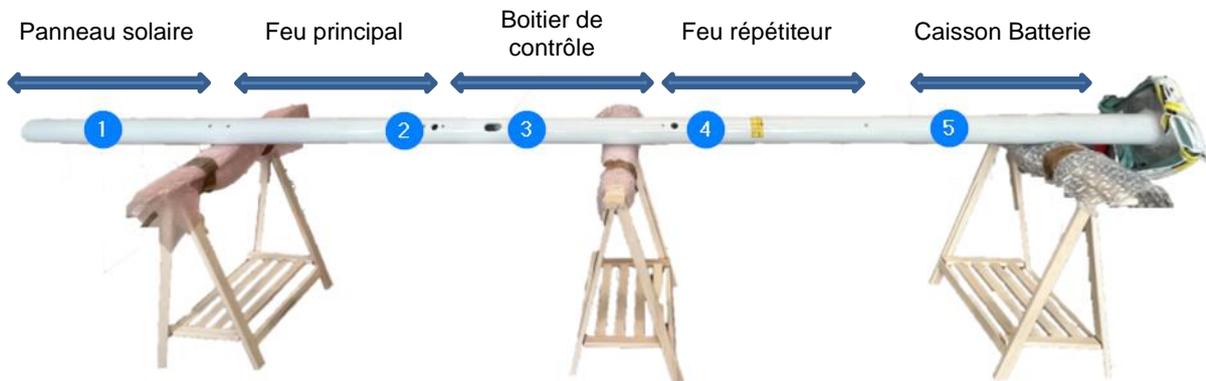


5.3 Précâblage du feu (👤 👤)

Afin d'effectuer le montage du feu en toute sécurité et le plus efficacement possible merci de bien respecter les étapes décrites ci-dessous :

Le précâblage du mât peut être réalisé au préalable en atelier en posant le mât sur des tréteaux

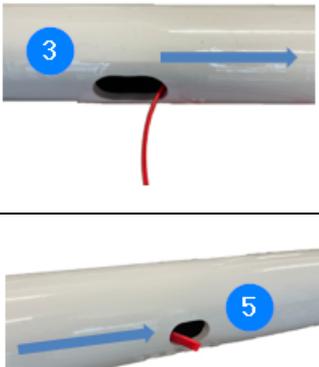
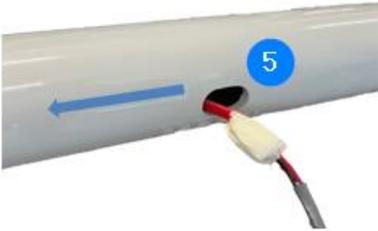
Vous trouverez ci-dessous les emplacements des éléments composant le feu.



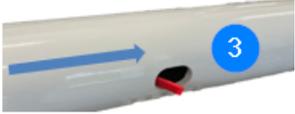
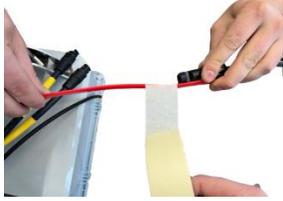
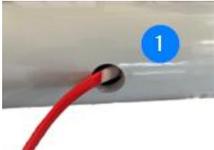
5.3.1 Étape 1 : Pré Installation du boitier de contrôle

Boitier de contrôle	<p>Repérer l'emplacement du boitier de contrôle en mesurant une distance de 2 mètres à partir du pied du mât</p>	
	<p>Fixer les équerres, en utilisant une clé plate de 17 mm. Le boitier de contrôle doit être placé avec un angle de 90 degrés par rapport à son emplacement définitif, afin de pouvoir faire passer les câbles plus facilement à l'intérieur du mât.</p>	

5.3.2 Étape 2 : Précâblage du caisson batterie

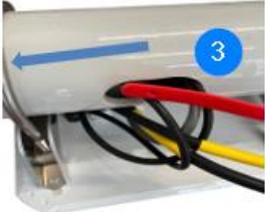
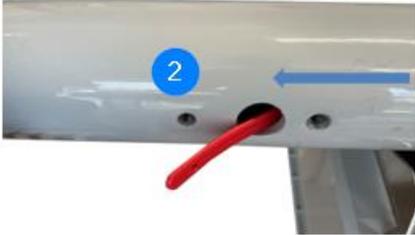
1	<p>Insérer l'aiguille dans l'ouverture centrale du mât et la faire glisser vers l'ouverture inférieure Repère « 3 » vers « 5 »</p>	
2	<p>Attacher le câble de liaison du caisson batterie à l'aiguille à l'aide du ruban adhésif fourni et le faire passer de l'ouverture inférieure du mât vers l'ouverture centrale du mât Repère « 5 » vers « 3 »</p> <p>Le presse-étoupe fixé sur le câble de liaison batterie doit être sur la partie inférieure du mât</p>	
3	<p>Connecter le câble de liaison batterie au boîtier de contrôle Une fois connecté insérez le dans le mât</p>	

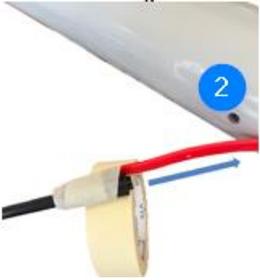
5.3.3 Étape 3 : Précâblage du Panneau solaire

1	<p>Insérer l'aiguille dans l'ouverture supérieure du mât et la faire glisser vers l'ouverture centrale Repère « 1 » vers « 3 »</p>	
		
2	<p>Attacher les câbles solaires à l'aiguille à l'aide du ruban adhésif fourni en respectant l'ordre suivant :</p> <p>Attacher le connecteur femelle du côté extérieur de la courbe de l'aiguille passe câble. Attacher le connecteur mâle au câble du connecteur femelle en respectant un espacement de 5 cm</p> <p>Une fois les connecteurs attachés vous pouvez les faire passer à l'intérieur du mât en tirant sur l'aiguille Repère « 3 » vers « 1 »</p>	
		
		
		
		
		

3	Une fois les câbles passés, fixez-les au mât	
---	--	--

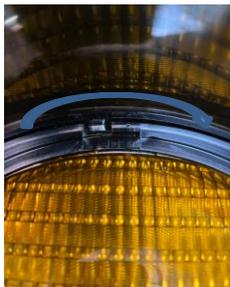
5.3.4 Étape 4 : Installation du feu principal

1	Insérer l'aiguille dans l'ouverture centrale du mat et la faire glisser vers l'ouverture supérieure Repère « 3 » vers « 2 »	
		

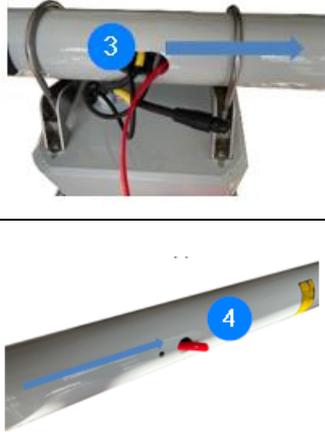
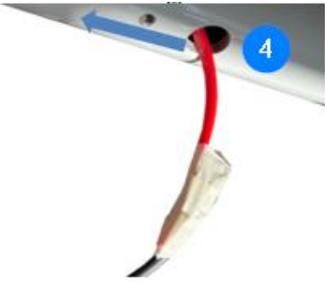
2	<p>Attacher le câble du feu principal à l'aiguille à l'aide du ruban adhésif fourni et le faire passer de l'ouverture supérieure vers l'ouverture centrale du mât Repère « 2 » vers « 3 »</p> <p>(Lors de cette opération, le feu devra être maintenu par une seconde personne)</p>	
---	--	---

3	Visser le feu à l'aide d'une clé de 17mm	
---	--	--

4	Insérer la casquette sur le feu en faisant attention aux trois ergots pour la mise en place	
---	---	--

	<p>Une fois la casquette insérée, faites-la pivoter de gauche à droite afin de la verrouiller</p> <p>Répéter les deux opérations pour les deux autres feux</p>	
--	--	---

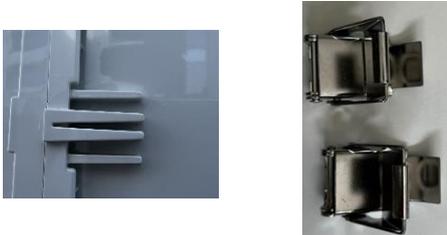
5.3.5 Étape 5 : installations du feu répéteur

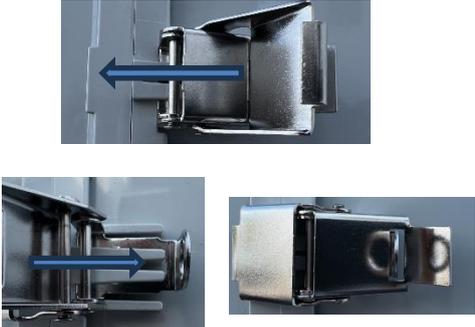
<p>1</p>	<p>Insérer l'aiguille dans l'ouverture centrale du mat et la faire glisser vers l'ouverture inférieure</p> <p>Repère « 3 » vers « 4 »</p>	
<p>2</p>	<p>Attacher le câble du feu répéteur à l'aiguille à l'aide du ruban adhésif fourni et le faire passer de l'ouverture inférieure vers l'ouverture centrale du mât</p> <p>Repère « 4 » vers « 3 »</p> <p>(Lors de cette opération, le feu devra être maintenu par une seconde personne)</p>	
<p>3</p>	<p>Visser le feu à l'aide d'une clé 6 pans de 5 mm</p>	

5.3.6 Étape 6 : Mise en place définitive du boîtier de contrôle

Boîtier de contrôle	<p>Dévisser légèrement les écrous à l'aide d'une clé plate de 17mm</p>	
	<p>Placer le boîtier de contrôle dans l'axe des feux en faisant attention à la bonne insertion des câbles à l'intérieur du mât</p> <p>Une fois en place, serrer les écrous à l'aide d'une clé plate de 17mm</p>	

5.3.7 Sécurisation du boîtier de contrôle (option)

Sécurisation par cadenas	<p>Si vous le désirez, vous avez la possibilité d'ajouter un système de verrouillage par cadenas à votre boîtier de contrôle. Cela peut être réalisé en utilisant les grenouillères fournies dans le pack d'installation, en complément des vis de fermeture.</p>	
	<p>Insérer les grenouillères sur le boîtier de contrôle.</p>	

	<p>Verrouiller la grenouillère</p>	
	<p>Vous pouvez désormais installer un cadenas (non fournis) sur votre boîtier de contrôle</p>	

5.4 Mise en place du feu modèle solaire (👤 👤 👤)

<p>1</p>	<p>Déposer le mât sur le sol au niveau de l'emplacement définitif du feu</p>	
<p>2</p>	<p>Serrer les écrous sur les tiges d'ancrage et insérer les rondelles. À l'aide d'un niveau à bulle, vérifiez que le montage soit bien plan.</p>	
<p>6</p>	<p>Monter le mât sur les tiges d'ancrage en faisant attention de bien placer le feu face à la circulation. Lors de cette opération, deux personnes doivent lever le mât et troisième doit positionner le pied de mât sur les tiges d'ancrage (Attention cette opération nécessite la présence de 3 personnes)</p>	

7	Fixer le mât sur les tiges d'ancrage en insérant au préalable la rondelle puis l'écrou	
---	--	--

5.5 Mise en place du panneau solaire (👤 👤 👤)



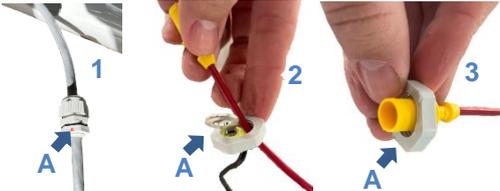
Les opérations sur matériel en hauteur sont soumises à des habilitations.
Penser à consulter et respecter la réglementation en vigueur.

	<p>Monter la fixation du panneau solaire sur le panneau, comme indiqué ci-contre</p>	
	<p>Monter la fixation sur le mat avec des colliers de serrage ou feuillard (non fournis)</p> <p>Le panneau solaire doit être orienté plein Sud.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il doit être positionné de manière à être dégagé en tout temps (ombre, végétations, bâtiments, ...) • L'installation en hauteur est recommandée pour éviter tout ombrage. 	
	<p>Poser le panneau sur la fixation mât, puis adapter l'orientation et visser-le</p> <p>Le panneau solaire doit être incliné à 25 degrés, soit le premier trou présent sur le kit de fixation pour une recharge optimale tout au long de l'année.</p>	

	<p>Raccorder les câbles du panneau solaire aux câbles sortant du mât</p>	
--	--	--

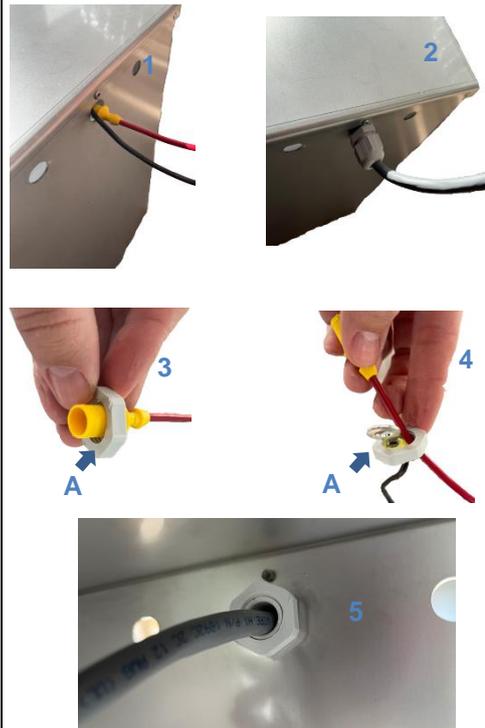
5.6 Installation du caisson batterie (👤 👤)

5.6.1 Mise en place du caisson

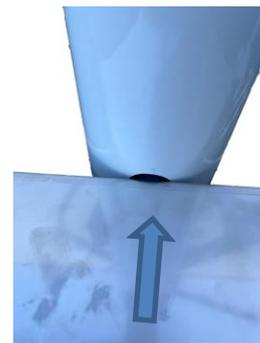
<p>Caisson Batterie</p>	<p>Fixer les deux pieds de soutien du caisson batterie au fond de celui-ci</p> <p>Vous pouvez régler la hauteur au sol en serrant ou desserrant les écrous à l'aide d'une clé plate de 17mm</p>	
	<p>Desserrer l'écrou « A » du presse-étoupe et retirer le câble noir puis le rouge afin de pouvoir extraire le porte fusible.</p>	

Passez le câble de liaison batterie à l'intérieur du caisson puis insérez le câble rouge à l'intérieur de l'écrou « A » puis le câble noir.

Serrez l'écrou « A » au presse-étoupe



Placer le caisson contre le mat et insérer le presse-étoupe dans l'ouverture prévue



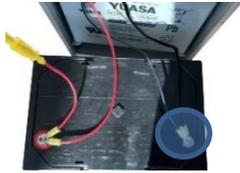
Placer les brides autour du mât et insérer les dans le caisson



	<p>Une fois mis en place, insérez les rondelles et écrous pour effectuer le serrage par l'intérieur du caisson</p>	
--	--	---

5.6.2 Installation des batteries (👤 👤)

Attention pour toutes interventions sur les batteries, il est nécessaire de déconnecter les fusibles avant toute manipulation.

<p>Mise en place des batteries</p>	<p>Fixer les câbles de pontage de batterie sur la première batterie, en respectant le code couleur (fil rouge sur borne rouge et fil noir sur borne noire)</p> <p>Une fois fixé, insérer la batterie dans le compartiment inférieur du caisson batterie</p>	
	<p>Connecter le pôle « rouge » de la seconde batterie avec le câble de pontage rouge provenant de la première batterie, ainsi que le câble rouge provenant du caisson</p>	
	<p>Connecter le pôle « noir » de la seconde batterie avec le câble de pontage noir provenant de la première batterie, ainsi que le câble noir provenant du caisson</p>	
	<p>Une fois tous les câbles fixés, insérer la batterie dans le compartiment supérieur du caisson batterie</p>	

	Ouvrez les deux porte-fusibles jaunes en tenant le câble à chaque extrémité et en tirant dessus	
	Insérer les fusibles	
	Refermer les porte-fusibles	
	Refermer la porte du caisson batterie et sécurisez le caisson en vissant les deux vis inviolables	

5.7 Rendu final de l'installation



Votre feu EVOLIGHT est désormais prêt pour une mise en route.

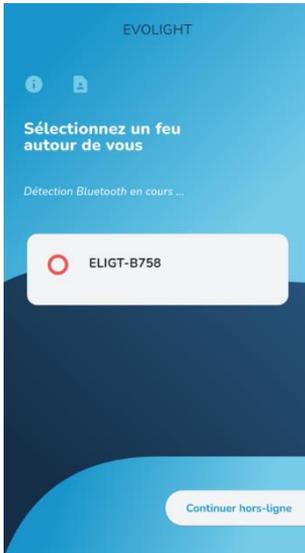


6. MISE EN ROUTE

6.1 Téléchargement de l'application Evolight

L'application est disponible directement sur le Google Play Store et sur l'App Store. Saisissez simplement « Evolight » dans la barre de recherche puis installer l'application.

6.2 Premier démarrage

Mise en service	Une fois l'application installée. Cliquer sur l'icône "Evolight"	
	L'application lance une détection de votre matériel	
	Une fois détecté, votre appareil apparait à l'écran. Sélectionnez-le en cliquant dessus	

Saisir le code Bluetooth fourni avec votre feu puis cliquer sur "**Se connecter**"



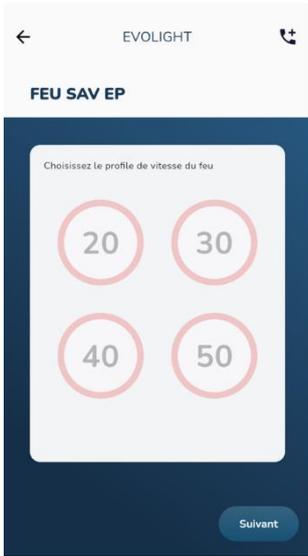
Le tutoriel de premier démarrage apparait à l'écran. Merci de bien vouloir en prendre connaissance et de cliquer sur "**Suivant**"

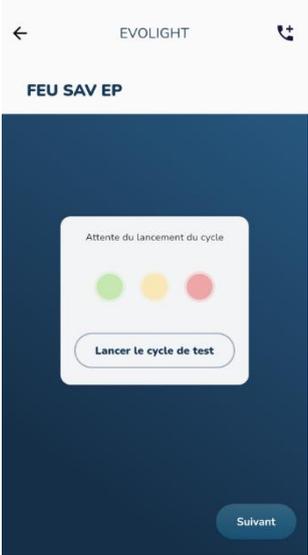


Renseigner le mot de passe administrateur souhaité, puis cliquer sur "**Suivant**"

Attention ce mot de passe ne sera connu que de celui qui l'aura créé et ne sera jamais connu par Elan Cité



	<p>Renseigner le nom que vous souhaitez donner à votre feu puis cliquer sur "Suivant"</p>	
	<p>Renseigner l'adresse d'installation de votre feu puis cliquer sur "Suivant"</p>	
	<p>Cliquer sur la vitesse réglementaire de la zone d'installation du feu puis cliquer sur "Suivant"</p>	

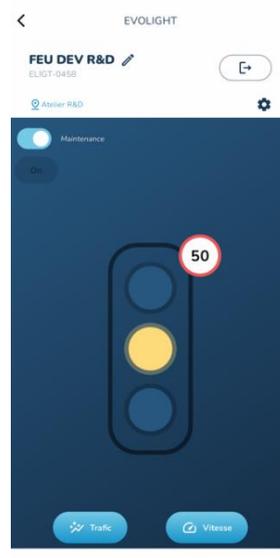
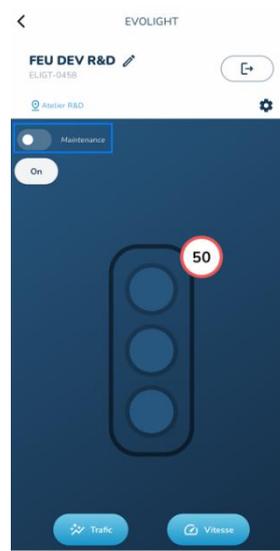
	<p>Cliquer sur "Lancer le cycle de test" afin de vérifier le bon fonctionnement de chaque feu. Le feu va faire défiler les feux vert, orange et rouge</p> <p>Cliquer sur "Suivant"</p>	
	<p>Cliquer sur "Commencer" afin de lancer la vérification de la bonne cohérence des vitesses relevées par le feu</p> <p>Cliquer sur "Suivant"</p>	
	<p>Le feu Evolight est maintenant prêt à être mis en service</p> <p>Cliquer sur "ON" pour effectuer une mise en service</p>	

L'application vous indique maintenant que le feu est en fonctionnement, avec l'indication de la vitesse réglementaire choisie



En cas de problème avec le feu vous avez la possibilité de le basculer en mode maintenance ce qui entrainera l'allumage en mode clignotant des feux orange sur le feu principal et répéteur.

Pour cela, cliquer sur "**Maintenance**"





7. ENTRETIEN DE L'APPAREIL

Batteries et panneau solaire

S'assurer que le panneau solaire ne se trouve pas dans une zone d'ombre (sous les arbres, à proximité de hauts bâtiments urbains, etc.), recouvert de neige en hiver ou de poussière altérant la transmission lumineuse. Procéder à un nettoyage régulier de sa surface exposée au soleil et contrôler régulièrement l'état des batteries à l'aide d'un multimètre numérique.



Les opérations sur matériel électrique sont soumises à des habilitations. Penser à consulter et respecter la réglementation en vigueur.

Remplacement des Fusibles

Remplacement des fusibles	Ouvrir la porte du caisson batterie	
	Ouvrez les deux porte-fusibles jaunes en tenant le câble à chaque extrémité et en tirant dessus	
	Retirer les fusibles à remplacer	
	Insérer les nouveaux fusibles	
	Refermer les porte-fusibles	

Refermer la porte du caisson batterie et sécurisez le caisson en vissant les deux vis inviolables



Vandalisme

L'EVOLIGHT est conçu pour résister au vandalisme modéré au même titre que les panneaux de signalisation routiers. En cas de dégradations importantes, une réparation ou un remplacement sera nécessaire. N'hésitez pas à contacter notre SAV pour une expertise avant réparation. Tous dommages portés sur les pièces de présentation doivent également être traités par des personnes qualifiées.

8. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

TABLEAU DES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ALIMENTATION EVOLIGHT SOLAIRE	Source principale	Panneau solaire 12V 215W (PERC) monocristallin
	Batterie (Type, Tension, Capacité)	2 batteries Plomb, 12V 80Ah
	Sécurité électrique	Deux fusibles 6x32mm calibre 20A standard
FEU PRINCIPAL	Matière (coque)	ABS / PC stabilisé UV
	Dimensions	265 (largeur) x 883 mm (hauteur) x 445 (profondeur) mm
	Matière (optique)	Polycarbonate stabilisé UV
	Diamètre (optique)	200 mm
	Type de feu	Type R22v (suivant IISR 6e partie)
	Source lumineuse	3 leds de puissance > 400 cd (rouge, orange, vert)
FEU RÉPÉTITEUR	Matière (coque)	Aluminium profilé
	Dimensions	690 x 180 x 292 mm
	Matière (optique)	Polycarbonate stabilisé UV
	Diamètre (optique)	100 mm
	Source lumineuse	Module d'optique 3 leds à double lentille pour la directivité du faisceau lumineux
	Matière	Polycarbonate stabilisé UV

BOITIER DE CONTRÔLE	Dimensions	336 x 285 x 165 mm
	Couleur	Gris clair
MAT	Matière	Résine époxy et fibre de verre, semelle soudée
	Diamètre	104mm, sans trappe de visite
	Hauteur	4m
	Couleur	RAL 7001
CONNECTIVITE	Bluetooth	Bluetooth 5 Low Energy
	Smartphone	Application mobile « EVOLIGHT »
	Système d'exploitation	iOS / Android
DÉTECTION	Antenne	Doppler IPS-937-F
	Type de modulation	Doppler CW
	Fréquence	24,125 GHz
	Portée maximum	200 m
CONFORMITÉ NORMATIVE	Dispositif routier Législation française	Conformité IISR 6e partie, article 7 RoHS 2002/95/CE
	Feu principal	EN 12368 : 2006 (Classe 2, Niveau 1)
	Antenne Doppler Conformité CE	conforme 2014/53/EU (RED)
APPLICATION	Configuration	Initialisation du feu
		Paramétrage des zones de vitesses (20, 30, 40, 50 km/h)
	Statistiques	Comptage (nombre de véhicules)
		Temporisation des feux - (vert – jaune - rouge)
		Vitesses moyennes
	Supervision	État des défauts matériel
Remplissage mémoire		
FIXATION	Feu principale	2 vis M8x30 INOX + Rondelle plate M8 = Rondelle Grower M8.
	Feu secondaire	2 vis M8x30 INOX + Rondelle plate M8 = Rondelle Grower M8.
	Boitier de contrôle	Étrier diamètre 100mm filetés, longueur 156mm + 4 écrous M10
	Kit solaire	3 colliers 90/100 mm type Petitjean ou feuillard 20mm
	Boitier Batterie	Étrier diamètre 100mm filetés, longueur 156mm + 4 écrous M10

9. MANUELS UTILISATEURS

9.1 MANUELS

Nos manuels d'installation et utilisateur sont disponibles sur notre site internet www.elancite.fr, rubrique « Nos services » puis « zone de téléchargement »

Appeler Élan Cité Contacter Élan Cité Service Client Français

ÉlanCité Nos produits Vous accompagner **Nos services** À propos d'Élan Cité Demander un devis

Service après-vente et Support client
Nous vous facilitons la vie en cas de besoin

Contrat de service et location
Un accompagnement réactif sur toute la durée de vie du produit

FAQ technique
Trouvez la réponse à votre question sur l'utilisation du radar pédagogique

Zone de téléchargement
Logiciels, manuels d'utilisation...

10. SERVICE APRÈS-VENTE

Le traitement SAV des produits réparables sous garantie ou hors garantie constructeur, la gestion des pièces détachées, les logiciels embarqués et manuels d'installation / d'utilisation sont assurés par notre service dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous.



12 route de la Garenne
44700 Orvault

Une question ?

Contactez-nous du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mail : sav@elancite.fr

10.1 Termes et conditions

En complément de la garantie légale de conformité, pour défauts et/ou vices cachés (articles 1641 à 1649 du Code civil) la société Élan Cité assure une garantie contractuelle de 12 mois, soit une garantie totale de 24 mois à compter de la date de livraison du produit.

Cette garantie comprend la fourniture des pièces détachées, les frais de main-d'œuvre nécessaires au remplacement de celles-ci, ainsi que les frais de transport aller / retour du colis à destination de notre service atelier suivant les conditions de retour SAV énoncés dans ce document.

Par exception, la durée de la garantie des accessoires est de :

- Deux (2) ans transport aller-retour sur les panneaux solaires.
- Six (6) mois pour les autres consommables et notamment les batteries.

10.1.1 Exclusions de garantie

- Les pannes dues à une casse, chute ou choc.
- Les abus et mauvais traitements ou modifications non autorisés.
- Les litiges transports survenus à une négligence de conditionnement non conforme à nos exigences retour SAV.
- Les pannes dues à un mauvais branchement ou à une inversion de polarité des câbles batteries.
- Suite à une installation non conforme à nos préconisations d'installation, à un défaut d'entretien ou de modification.
- Les accessoires et pièces d'usures ne sont pas garantis (ex. : batteries de plus de 6 mois d'utilisation).
- L'ouverture du produit et le démontage de ses pièces détachées.

Tout appareil hors garantie fera l'objet d'un devis d'expertise pour couvrir les frais de transport Aller & Retour ainsi que le diagnostic complet. Une fois le devis validé par le client, ELAN CITE procédera à la collecte et au diagnostic du matériel. Un Second devis de pièces détachées sera alors transmis au client. Le client aura alors le choix de valider le devis, refuser le devis ou d'accepter une destruction du matériel.

10.2 Panne pendant la période de garantie

10.2.1 Définition

Sera considéré comme produit en panne sous garantie constructeur, tout appareil en panne à partir de la date de livraison et dans la durée de garantie de 24 mois.

Sera considéré comme produit en panne, tout produit ou ELAN CITE aura pu procéder à des tests conjointement avec le client.

10.2.2 Marche à suivre

L'utilisateur informe notre service de maintenance par voie téléphonique ou courriel en expliquant dans les moindres détails le symptôme rencontré. Notre technicien procédera à un diagnostic à distance. Le client s'engage à mettre à disposition tout moyen pour réaliser ces tests de premier niveau (Électrique, informatique, etc.).

En cas de panne du matériel avérée, vous recevrez par courriel un formulaire sur les conditions de retour SAV à compléter.

Dès retour de ce formulaire signé et daté par le client, notre service logistique traitera la demande dans les meilleurs délais et organisera l'enlèvement du colis avec notre transporteur agréé.

Bien évidemment, tout appareil ne présentant aucun défaut de fonctionnement ne pourra être pris en charge sous garantie par le constructeur. Notre service après-vente informera le client en adressant un devis correspondant aux frais d'expédition aller / retour du colis ainsi qu'aux frais d'expertise s'élevant à 160€/HT.

Toute demande incomplète ne pourra être traitée dans les meilleurs délais.

10.2.3 Délai moyen de réparation (indicatif)

Il faut compter 5 jours ouvrés à date réception du colis. Dans tous les cas, nous essayons au maximum de réduire ces délais en fonctions de nos impératifs.

10.3 Appareil en panne hors garantie constructeur

10.3.1 Définition

Sera considéré comme appareil en panne hors garantie constructeur, tout appareil en panne au-delà de la période de garantie contractuelle de 24 mois ou présentant une exclusion de garantie. Les frais de port aller / retour ainsi que la main-d'œuvre et les pièces détachées seront à la charge du client.

10.3.2 Marche à suivre

Le client utilisateur informe notre service après-vente par téléphone ou par courriel en précisant le défaut constaté. Un technicien vous accompagnera dans votre démarche en proposant les différentes actions de réparation.

Un devis vous sera proposé pour le retour et l'expertise de votre produit. Une fois en atelier, un devis de pièces détachées vous sera envoyé par courriel.

10.3.3 Souscription à l'extension de garantie

Définition

L'extension de garantie peut être souscrite à la fin de la garantie initiale de 24 mois et/ou au-delà. Ce contrat permet d'étendre la garantie de votre produit jusqu'à 72 mois au-delà de la garantie initiale.

L'extension de garantie

Ce contrat comprend :

- Le transport aller / retour,
- Remplacement des pièces et main-d'œuvre,

Pour plus d'informations, contactez notre service après-vente avec cette adresse dédiée :

contrat.services@elancite.fr

10.4 Conditions de transport retour SAV

10.4.1 Définition

Pour toute demande de retour SAV d'un appareil pour réparation, modification ou révision générale, plusieurs consignes doivent impérativement être respectées pour que le colis arrive dans les meilleures conditions dans notre service.

Le demandeur s'engage à respecter les mesures de transport énoncées ci-dessous. En cas de non-respect de ces consignes, seule sa responsabilité sera engagée (la responsabilité du transporteur et celle d'Élan Cité ne pourront pas être invoquées). L'expéditeur s'engage, par conséquent, à payer les frais liés à la remise en fonctionnement de l'appareil en cas de litige transporteur.

Conditions de transport

- Aucune batterie ne doit voyager ni dans l'appareil ni dans l'emballage de celui-ci.
- L'appareil doit impérativement voyager dans son emballage d'origine avec ses mousses de protection. Si aucun emballage n'a été conservé, un devis de conditionnement sécurisé, assurance comprise, sera transmis au client.
- Si le colis est déposé sur palette, celle-ci doit être filmée/cerclée avant expédition.
- L'emballage doit être bien fermé avec de la bande de sécurité dans les deux sens.

- Les mousses de protection doivent parfaitement envelopper l'appareil en protégeant les quatre coins.

10.5 Pièces détachées

Toutes pièces détachées ou accessoires peuvent être commandées auprès de notre service après-vente. Les frais de transport seront à la charge du client.

10.6 Maintenance par une entreprise tiers

La société Elancité est la seule à pouvoir fournir des pièces détachées et assurer la réparation sous garantie, hors garantie ou pendant l'extension de garantie. Si toutefois Elancité faisait appel à une entreprise tierce, le client en serait avisé au préalable. Aucune entreprise ne peut prétendre à proposer un service pendant la garantie ou l'extension de garantie.

10.7 Normes

ELANCITE, déclare que l'équipement radioélectrique du type EVOLIGHT est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante : <https://www.elancite.fr/services/espace-client/>